



AFFAIRES POLITIQUES



*Signature de l'accord électoral entre
(de gauche à droite, M. Guindo,
M. Valdés et M. Latortue.
(Photo : MINUSTAH / Sophia Paris)*

- **25 février:** Participation du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti à une rencontre, à Port-au-Prince, avec les membres de la Chambre franco-haïtienne du commerce et d'industrie, au cours de laquelle l'accent a été mis sur l'importance de la sécurité dans le processus de développement en Haïti. Cette rencontre a également vu la présence de l'ambassadeur du Canada, Claude Boucher.
- **16 & 17 février:** Le chef de la MINUSTAH a pris part à la 16^e rencontre des chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) au Suriname. Il y a informé les responsables de cette organisation de l'évolution de la situation en Haïti, invitant les pays membres de la CARICOM « à apporter leur soutien aux efforts de reconstruction démocratique en Haïti, conformément à l'appel du Secrétaire général des Nations Unies ».
- **14 février:** Signature, à Port-au-Prince, d'un accord d'appui au lancement d'un processus de « Dialogue National » entre la MINUSTAH, le PNUD et le gouvernement haïtien, visant à assister la société haïtienne dans ses efforts de réconciliation et de reconstruction d'institutions démocratiques.
- **12 février:** Troisième visite au Cap-Haïtien du chef de la MINUSTAH, Juan Gabriel Valdés. Il y a rencontré le maire Wilbert Joseph, le délégué Aspil Fleurant et l'archevêque, Hubert Constant. Ces rencontres se sont déroulées autour du dialogue national, du désarmement et des élections.
- **3 février:** Participation de l'ambassadeur Valdés à la cérémonie d'investiture du nouveau cabinet ministériel du gouvernement de transition, caractérisé par l'entrée en fonction de trois nouvelles têtes.
- **30 janvier :** Participation du Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti, Hocine Medili, aux manifestations marquant le carnaval national de Jacmel, dont le thème était « **Réconciliation et Paix** ». A cette occasion, M. Medili a indiqué que "des progrès considérables sont faits dans le domaine de la sécurité et de la réconciliation.
- Appel à la collaboration des artistes haïtiens dans le cadre d'une campagne de sensibilisation de la section DDR MINUSTAH/PNUD appuyée par l'ambassadeur du Brésil en Haïti, Armando Victor Boisson Cardoso. Cette campagne, lancée le mardi **15 février**, vise la promotion de la paix et le désarmement en Haïti.

MINUSTAH Highlights



ASSISTANCE ELECTORALE

- **25 février:** Le Chef de la MINUSTAH a participé, à Port-au-Prince, à un séminaire d'information et de sensibilisation à l'intention des journalistes haïtiens sur le nouveau décret électoral devant régir les élections de cette année en Haïti. « Nous allons aider à la formation des agents civiques pour une campagne de proximité », a affirmé le chef de la MINUSTAH.
- **Mardi 1^{er} février :** Réunion de travail entre la MINUSTAH, l'Organisation des Etats américains (OEA) et le Conseil électoral provisoire (CEP). De cette rencontre sont issus 15 groupes de travail qui, à partir du 9 février, sillonnent les différentes régions du pays en vue de dresser un état des lieux avant le début des opérations d'enregistrement des électeurs dans la perspective des scrutins de la fin de l'année. Dès le mois d'avril, l'OEA, qui prend en charge les opérations d'enregistrement, sera à pied d'œuvre.
- En marge de la cérémonie d'investiture du nouveau cabinet ministériel, le 3 février dernier, l'Ambassadeur Juan Gabriel Valdés, qui intervenait devant des journalistes, a donné la garantie que la MINUSTAH mettra en œuvre pour créer un climat propice à la tenue des prochaines élections. Il a lancé une mise en garde à ceux qui veulent défier l'Etat : « Ils doivent savoir qu'ils vont trouver en face d'eux la volonté de la MINUSTAH et de la communauté internationale », a-t-il prévenu.

QUESTIONS SECURITAIRES



Un participant déguisé au Carnaval de Jacmel. (Photo : MINUSTAH / Sophia Paris)

Effectifs actuels des forces de la MINUSTAH :

Militaires : 5943 sur les 6700 sont déployés dans toutes les régions haïtiennes.

Police civile internationale : 1398 policiers civils (en provenance de 37 pays), dont 648 policiers et 750 agents de l'Unité de Police

- **28, 29 et 30 janvier :** Déroulement normal du Carnaval national de Jacmel grâce aux mesures sécuritaires prises par la MINUSTAH et la Police Nationale d'Haïti (PNH). Pendant trois jours, des militaires péruviens, uruguayens, des CivPol - dont les agents de la police constituée népalaise- de la MINUSTAH, ainsi que des policiers de la PNH ont assuré le bon déroulement de cette manifestation socioculturelle.
- **05 au 08 février :** Renforcement par le contingent chilien et la police civile de la MINUSTAH, de concert avec la Police Nationale d'Haïti (PNH), des opérations sécuritaires au Cap-Haïtien à l'occasion du carnaval de cette ville, notamment par la multiplication des patrouilles permanentes et l'organisation, pour la circonstance, d'accompagnement des bandes carnavalesques.
- **28 au 30 janvier :** Interception par la MINUSTAH et la PNH de 150 armes de poing aux points de contrôle établis à l'entrée de la ville de Jacmel à l'occasion du Carnaval. Ces armes à feu dont 77 ont été saisies définitivement et 73, restituées, appartenaient essentiellement à certains agents de la police nationale en tenue civile, ainsi qu'à des civils.
- **27 janvier :** Nouvelle opération de nettoyage dans le quartier du Bel Air par un contingent de 400 militaires appuyés par des ingénieurs des contingents

MINUSTAH Highlights



Constituée (Formed Police Unit - FPU) sur un total attendu de 1622.



Un casque bleu manoeuvrant un chargeur au cours d'une opération de nettoyage au quartier Bel Air à Port au Prince. (Photo : MINUSTAH / Sophia Paris)

DROITS DE L'HOMME

brésiliens, chiliens et équatoriens. Les rues Macajoux, des Remparts, des Front Forts, du Peuple et de Delmas 2, notamment, ont été touchées par cette opération qui a duré 11 heures de temps et qui a permis de débarrasser ce quartier de ses tonnes de détritiques et de carcasses de véhicules. Des fossés béants, handicapant la circulation à certains endroits, ont également été comblés alors que des agents de la MINUSTAH ont pu mettre la main sur 6 individus dont 2 présumés bandits.

- **14 février** : Rencontre entre le Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti, Hocine Medili, et les responsables des ONG s'occupant des questions des Droits de l'Homme en Haïti. Cette rencontre a eu lieu en compagnie du Commissaire de la Police civile de la MINUSTAH, David Beer, du Chef de l'Unité des Droits de l'Homme de la MINUSTAH, Thierry Fagart, des représentants des agences des Nations Unies en Haïti et de l'Organisation des Etats Américains. Objectif : faire le point des efforts de la MINUSTAH et recueillir les préoccupations des ONG des Droits humains.
- Elaboration de plusieurs notes au dossier sur des cas particuliers de violations des droits de l'homme, notamment les cas d'Abdias Jean, tué au cours d'une opération policière le 13 janvier et de Jimmy Charles, arrêté puis retrouvé mort au cours du même mois.
- Participation aux séances de travail de la table sectorielle Droits de l'Homme et Justice du Cadre de Coopération Intérimaire (CCI)
- Rencontre de travail avec le vice-président de la Cour de Cassation de la République d'Haïti concernant le fonctionnement du système judiciaire haïtien.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le Bureau de la Communication et de l'Information publique de la MINUSTAH au tel. : (509) 510-2563 ext. : 6343 ou 510- 3183/84/85 ext. : 6037- 6034-6035 ou consultez le Site Internet de la Mission au <http://www.minustah.org>